



Recherches sur le cancer NSFC - FRQS

Catégorie de programmes: Collaborations internationales

DATES LIMITES

Soumission de la lettre d'enregistrement
(pour les chercheurs québécois seulement) :

1^{er} février, 2016 16 h 30 (heure de Montréal)

Soumission de la demande complète :

6 avril, 2016 16 h 30 (heure de Montréal) ou 16 h (heure de Beijing)

Contacts :

NSFC :

Directrice adjointe de la division

Xiuping Liu

+86 10 62325377

liuxp@nsfc.gov.cn

FRQS :

Chargée de programmes

Manon Pelletier

514 873-2114

poste 1243

manon.pelletier@frq.gouv.qc.ca

L'objectif principal de cet appel à propositions est de soutenir financièrement des projets de recherche internationaux innovants dans le domaine du cancer et impliquant des chercheurs de la Chine et du Québec. Ce programme vise à favoriser des percées scientifiques majeures à court et moyen termes en unissant et en potentialisant les forces et les expertises complémentaires, ainsi qu'en favorisant l'application des connaissances.

L'appel à propositions est mené conjointement par :

- La National Natural Science Foundation of China (NSFC)
- Le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

Les demandes doivent être soumises simultanément au FRQS et à la NSFC.

[Les conditions et exigences particulières applicables pour chacune des agences de financement \(indiquées en bleu dans ce document\) sont disponibles dans la boîte à outils de cette page et sur leurs sites web respectifs.](#)



ADMISSIBILITÉ DU PROJET

Thèmes prioritaires	<p>Pour ce programme, les thèmes suivants ont été priorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Immuno-oncologie • Microenvironnement tumoral • Nouvelles thérapies et médecine personnalisée
Objectifs	<p>Le but de ce programme est de générer des connaissances permettant de mieux comprendre et traiter les maladies liées au cancer.</p> <p>Les projets doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être en lien avec la recherche fondamentale et / ou translationnelle • Amener des chercheurs de différents environnements de recherche, disciplines et expertises à travailler ensemble en utilisant un éventail d'approches de pointe • Couvrir des domaines de recherche où les intérêts et les forces des chercheurs sont déjà reconnus <p>Les projets de recherche devront être structurés de façon à apporter une valeur ajoutée originale que les chercheurs, financés par chacune des agences de financement, ne pourraient atteindre seuls.</p>

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Conditions	<p>Structure de l'équipe de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) chercheurs principaux (un de la Chine et un du Québec) qui représenteront le projet et assumeront la gestion de la demande et la direction interne du projet, et ce, selon les conditions/exigences administratives des agences de financement dont ils relèvent • 4 cochercheurs ou plus (un minimum de 2 cochercheurs de la Chine et 2 cochercheurs du Québec) • Jusqu'à 8 collaborateurs • Les équipes de recherche déposant un projet dans le cadre de cet appel à propositions doivent être constituées de chercheurs travaillant dans des institutions admissibles au regard des conditions/exigences administratives des agences de financement dont ils relèvent (voir ci-dessous pour plus de détails) <p>La NSFC et le FRQS encouragent fortement la présence de chercheurs en début de carrière parmi les cochercheurs.</p> <p>Tous les chercheurs doivent démontrer de manière adéquate qu'ils collaborent ou collaboreront activement au projet de recherche proposé et doivent préciser le temps alloué au projet.</p> <p>Le chercheur principal doit démontrer qu'il consacrera suffisamment de temps de recherche à ce projet pour en assurer le succès.</p>
-------------------	--



La multidisciplinarité des chercheurs sera considérée comme un atout.

Au Québec :

Cet appel à propositions est ouvert aux personnes suivantes :

- Chercheur principal ou cochercheur ayant le statut de chercheur indépendant ou de chercheur clinicien indépendant, tel que défini à l'annexe 1c des [Règles Générales Communes](#) des FRQ, et travaillant pour une université ou une institution du réseau de la santé et des services sociaux
- Les candidats en formation postdoctorale ne sont pas admissibles à ce programme en tant que chercheur principal ou cochercheur

De plus, le chercheur principal ainsi que les cochercheurs doivent :

- avoir une affiliation universitaire québécoise
- être citoyens canadiens ou résidents permanents, tel que défini au point 2.1 des [Règles Générales Communes](#)

Les collaborateurs peuvent provenir de l'extérieur du Québec mais aucune somme ne pourra être transférée à l'extérieur du Québec.

Formation en éthique de la recherche :

Une formation de base en éthique de la recherche est obligatoire pour tous les chercheurs principaux ou cochercheurs lorsque leur projet ou leur programme de recherche porte sur des sujets humains.

La recherche sur des sujets humains comprend celle étant réalisée :

- avec des sujets humains vivants
- sur des cadavres ou des restes humains
- avec des tissus, des liquides organiques, des gamètes, des embryons ou des fœtus, des cellules ou du matériel génétique
- à partir de renseignements à caractère personnel contenus dans des dossiers. Les renseignements à caractère personnel sont ceux permettant l'identification d'une personne.

Cette formation de base consiste en la réalisation des niveaux 1 et 3 du didacticiel en ligne élaboré par le ministère de la Santé et des Services Sociaux à titre de [programme de formation en éthique de la recherche](#).

Advenant une réponse favorable du FRQS quant à l'obtention de la subvention, les chercheurs principaux et cochercheurs devront obligatoirement avoir réalisé cette formation de base et fait parvenir au FRQS une preuve de la complétion de cette formation afin d'obtenir le premier versement de leur subvention.

En Chine :

Les informations concernant l'admissibilité des chercheurs chinois sont disponibles dans la version en anglais de la fiche de programme sur les sites Web des deux agences.



Demandes multiples Un chercheur ne peut soumettre qu'un seul projet dans le cadre de cet appel à propositions, que ce soit en tant que chercheur principal ou cochercheur.

DOCUMENTS EXIGÉS – LETTRE D'ENREGISTREMENT (POUR LES CHERCHEURS QUÉBÉCOIS SEULEMENT)

Transmission des documents :

Tous les documents décrits ci-dessous doivent être envoyés par courriel à [Manon Pelletier](#), chargée de programmes au FRQS. Les documents devront être attachés les uns à la suite des autres en un (1) seul document PDF.

Cochercheur principal du Québec

NOTE : La lettre d'enregistrement doit être soumise au FRQS seulement par le cochercheur principal du Québec

- Formulaire de la lettre d'enregistrement
- **CV canadien commun**, version **CV de financement** pour le FRQS (à jour) du cochercheur principal du Québec
- contributions détaillées (pièce à joindre dans le **Portfolio électronique du FRQS** à la page CV commun canadien), consulter le document **Directives pour le fichier joint au CV** dans la boîte à outils
- Les noms et affiliations du cochercheur principal chinois ainsi que ceux des cochercheurs du Québec et de la Chine

DOCUMENTS EXIGÉS – DEMANDE COMPLÈTE

Transmission des documents :

Au Québec :

Une clé USB contenant tous les documents décrits ci-dessous devra être expédiée par service de messagerie au FRQS à l'attention de Manon Pelletier, chargée de programme (voir adresse complète dans la section Coordonnées à la fin de ce document). Les CVs de tous les chercheurs, incluant les contributions détaillées, devront être insérés les uns à la suite des autres dans un seul document PDF. Les sketchs biographiques des chercheurs de la Chine doivent également être inclus dans ce document. Le sceau postal fera foi de la date du dépôt de la clé.

En Chine :

Un appel à proposition identique sera également disponible sur le site Web de la NSFC. Les renseignements concernant la transmission des documents des chercheurs chinois sont disponibles dans la version en anglais de la fiche de programme sur les sites Web des deux agences.

NOTE : un formulaire de demande commun doit être soumis aux deux agences

Cochercheurs principaux

Veuillez suivre les indications décrites ci-dessus pour envoyer les documents suivants :



	<ul style="list-style-type: none"> • formulaire de demande • CVs des deux (2) cochercheurs principaux (au format indiqué par les agences de financement) • contributions détaillées (pièce à joindre dans le Portfolio électronique du FRQS à la page CV commun canadien), consulter le document Directives pour le fichier joint au CV dans la boîte à outils (pour les chercheurs du Québec seulement)
Cochercheurs	<ul style="list-style-type: none"> • CVs de tous les cochercheurs (au format indiqué par les agences de financement) • contributions détaillées (pièce à joindre dans le Portfolio électronique du FRQS à la page CV commun canadien), consulter le document Directives pour le fichier joint au CV dans la boîte à outils (pour les chercheurs du Québec seulement)

DURÉE DE LA SUBVENTION

Durée	<p>Un maximum de trois (3) ans, non renouvelable</p> <p>Un maximum de quatre (4) projets seront financés</p>
Date d'entrée en vigueur	1er juillet 2016

MONTANT DE LA SUBVENTION

Montant	<p>La contribution du FRQS à ce programme sera de 1,5 million de dollars canadiens (jusqu'à un maximum de 375 000 \$ par projet pour trois (3) ans).</p> <p>La contribution de la NSFC à ce programme sera de 12 millions de RMB (jusqu'à un maximum de 3 millions de RMB par projet pour trois (3) ans).</p>
Source de financement	<p>Les bénéficiaires du Québec seront financés par le FRQS.</p> <p>Les bénéficiaires de la Chine seront financés par la NSFC.</p>
Frais indirects de recherche	<p>Pour les chercheurs du Québec :</p> <p>Les subventions attribuées dans le cadre de ce programme sont admissibles à recevoir un montant additionnel pour couvrir les frais indirects de recherche des établissements. Cependant, le FRQS n'est pas responsable des montants versés par ses partenaires. Les détails entourant le remboursement des frais indirects de recherche seront disponibles au moment de l'octroi.</p> <p>Pour les chercheurs de la Chine :</p> <p>Les renseignements concernant les frais indirects de la recherche pour les chercheurs chinois sont disponibles dans la version en anglais de la fiche de programme sur les sites Web des deux agences.</p>
Règles de gestion et de financement	<p>Les subventions seront gérées selon les règles générales respectives des deux agences de financement. Les chercheurs sont soumis aux règles générales de leur agence de financement.</p>



DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles telles que les salaires, le matériel de recherche, les équipements, et les autres dépenses reliées au projet, sont assujetties aux règlements et pratiques de l'agence qui financera le projet.

En plus de la liste des dépenses admissibles et non-admissibles détaillées dans la section 8 des Règles Générales communes des FRQ, et dans la section des Règles de financement de la NSFC, les dépenses suivantes sont admissibles :

- rémunération d'étudiants (maîtrise et doctorat) et de stagiaires postdoctoraux
- matériel de recherche (incluant achat et hébergement d'animaux) et toute autre dépense exigée aux fins de la réalisation du projet de recherche et justifiée dans la demande
- dépenses relatives à l'acquisition ou à la location d'équipement, incluant les contrats d'entretien pour les services communs et les installations partagées, et ce, dans la mesure où elles seront justifiées dans la demande
- honoraires et remboursement des frais de déplacement de sujets humains de recherche (le cas échéant)
- coûts liés à l'application des connaissances et au transfert aux utilisateurs (notamment aux autres chercheurs, au grand public, aux praticiens, aux décideurs et aux représentants de l'industrie), selon les besoins du projet de recherche
- coûts de traduction
- coûts liés à la coordination du projet : administration du projet (fournitures de bureau, reproduction de documents) et dépenses de voyage raisonnables et clairement justifiées pour participer à des réunions conjointes

Pour le Québec seulement :

- salaires des associés et assistants de recherche, professionnels de recherche, techniciens, informaticiens, professionnels de la santé (sauf les médecins), et tout autre membre du personnel permettant d'améliorer la productivité de recherche de l'équipe
- Participation à des conférences (participation à des congrès pour une somme maximale de 3% du montant de la subvention, à partir de la 2e année de subvention)

Pour la Chine seulement

- Veuillez consulter la version en anglais de la fiche de programme disponible sur les sites web des deux (2) agences de financement



ÉVALUATION

<p>Lettre d'enregistrement (pour les chercheurs du Québec seulement)</p>	<p>La lettre d'enregistrement sert à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir l'admissibilité des candidats, tout particulièrement pour les cochercheurs principaux, selon les critères de chacune des agences (le cas échéant) • évaluer la pertinence de la demande de subvention en fonction des objectifs du programme • constituer un comité de pairs d'évaluation dont l'expertise correspondra aux projets soumis <p>L'admissibilité des chercheurs québécois sera établie par le FRQS. Une liste des chercheurs chinois sera envoyée par courriel à la NSFC qui pourra ainsi confirmer leur éligibilité.</p> <p>Seuls les candidats dont les lettres d'intention auront été considérées comme admissibles seront invités, par courriel du FRQS, à soumettre une demande complète.</p>
<p>Demande complète</p>	<p>L'évaluation des demandes se fera par un comité de pairs composé d'experts internationaux des milieux clinique et scientifique sélectionnés par le FRQS et la NSFC, et selon les règles en vigueur pour la composition des comités d'évaluation du FRQS et de la NSFC.</p>
<p>Critères d'évaluation</p>	<p>Projet de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • originalité et aspects innovants du projet • conformité avec les thèmes prioritaires • clarté des objectifs et excellence scientifique du projet <p>Équipe de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité et réalisations scientifiques des chercheurs • complémentarité des expertises et multidisciplinarité • valeur ajoutée de la collaboration entre les chercheurs québécois et chinois <p>Faisabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisme, importance et rigueur dans la définition de la structure du projet et des résultats escomptés et de l'identification des jalons • réalisme de l'échéancier et pertinence des indicateurs de suivi • faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes <p>Retombées du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • impact du projet en termes d'acquisition de connaissances et de savoir-faire • impact sur le développement de nouveaux concepts et de nouveaux modèles, et sur le développement d'instrumentation et de nouvelles approches et méthodes • stratégie proposée pour le transfert de connaissances (vers la communauté scientifique et le grand public)



Budget

- justification adéquate du budget demandé

RÉSULTATS DE RECHERCHE ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Dépôt d'un rapport

En acceptant la subvention, les candidats s'engagent à :

- fournir des rapports scientifique et financier annuels selon les règles et les échéances indiquées par leur agence de financement respective
- fournir un rapport financier final à leur agence de financement respective
- fournir un rapport scientifique final commun aux deux agences de financement à la fin de la subvention

Diffusion et utilisation des résultats par les partenaires

Les candidats s'engagent à autoriser les deux agences de financement à utiliser le rapport final et les résultats de recherche ayant fait l'objet d'une diffusion publique par le chercheur (dans le cadre d'une publication scientifique, d'une conférence, d'un colloque, d'un congrès ou d'une publication dans un site Internet), notamment à des fins de reproduction, de traduction, d'exécution ou de communication au public par quelque moyen que ce soit, de même que toute autre forme d'utilisation. Cette utilisation doit être faite dans le respect du droit d'auteur et uniquement à des fins non commerciales.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Au Québec :

En transmettant sa demande, le candidat s'engage, entre autres, à :

- respecter les [Règles Générales communes](#), la [Politique de libre accès aux résultats de recherche](#) publiés du FRQS et l'ensemble des conditions et exigences décrites dans cette fiche
- transmettre, à la demande du FRQS, certains documents additionnels, si requis
- respecter les normes d'éthique et d'intégrité définies dans le document [Standards en éthique de la recherche et d'intégrité scientifique](#) du FRQS et dans la [Politique sur la conduite responsable en recherche](#) des Fonds de recherche du Québec
- autoriser le FRQS à conserver et à utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans son dossier conformément aux modalités décrites dans le document [Accès aux documents et protection des renseignements personnels](#) et sous la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels en respectent le caractère confidentiel



- En Chine :**
- Veuillez consulter la version en anglais de la fiche de programme disponible sur les sites web des deux agences de financement

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le partage des droits de propriété intellectuelle et des droits des utilisateurs doit se conformer aux règles des deux agences de financement.

COORDONNÉES

Au Québec :	Fonds de recherche du Québec – Santé Recherches sur le cancer NSFC-FRQS a / s Manon Pelletier 500 Sherbrooke Ouest – bureau 800 Montréal, QC, Canada H3A 3C6 manon.pelletier@frq.gouv.qc.ca
En Chine :	National Natural Science Foundation of China Xiuping Liu Deputy Division Director Division of American and Australasian Affairs, Bureau of International Cooperation 83 Shuangqing Road, Haidian District Beijing 100085, China liuxp@nsfc.gov.cn

PARTENAIRES

Chine	National Natural Science Foundation of China (NSFC)
Québec	Fonds de Recherche du Québec – Santé (FRQS)